pas non plus, quant à présent, les noms des individus compromis dans cette affaire qui fait grand bruit dans la région en raison surtout de la situation qu'occupent certains inculpés.

La dame Labarg a été mise en état d'arrestation et transférée vendredi matin à la prison de Béthune.

A la dernière heure, nous apprenons que le nombre des personnes impliquées dans cette affaire serait plus considérable encore et que des arrestations ne tarderont pas à être opérées.

Un enfant brûlé vif à Fourmies

Mercredi, à 8 heures du matin, la petite Gabrielle Trannoye, âgée de 3 ans, demeurant avec sa mère, rue du Fourneau, dans les garnis Lecouste, a mis le feu à ses vêtements en jouant avec des allumettes. Sans l'intervention de sa mère qui rentrait pour prendre son déjeuner, car elle travaille en filature, la petite malheureuse aurait été brûlée vive. Elle a du tout le côté droit du corps gravement brûlé et une partie de la jambe droite. On espère la sauver.

La Commission Sanitaire d'Armentières

EN VISITE A TOURCOING

Hier à neuf heures du matin débarquaient en gare de Tourcoing où ils furent reçus par MM. Gustave Dron, député-maire de Tourcoing, Verley, vice-président des Hospices, les membres de la Commission sanitaire d'Armentières. Nous remarquons MM. Lepoutre, conseiller général, Chap, maire d'Armentières et son adjoint, M. Villard, Lebbé, directeur de l'École professionnelle, Doriel, ingénieur des Ponts et Chaussées, docteur Hubert, Dasteracourt, pharmacien, Jenisson, industriel. Ces messieurs sont l'objet de souhaits de bienvenue et prennent place dans la voiture automobile de l'administration des Hospices qui se dirige aussitôt vers l'hôpital civil.

Après une rapide visite des salles, les membres de la délégation manifestent leur étonnement devant les installations faites dans le vaste établissement hospitalier pour la pratique du tout à l'égoût. Des fosses aménagées spécialement pour les autres sont en service, on le sait, depuis déjà un temps assez long. Ce sont les résultats obtenus qui sont mis sous les yeux des visiteurs. Il s'agit l'on montre des échantillons de liquide pris à diverses dates. Les visiteurs sont conduits ensuite à la maternité et de là à la Sauvegarde des nourrissons. C'était précisément l'heure de la consultation de M. le docteur Huriez. Les visiteurs sont mis par M. Dron, maire, complètement au courant du fonctionnement de cette œuvre admirable et des résultats heureux qu'elle a déjà fournis. Les notabilités arméniennes visitent ensuite l'Hôpital d'enfants où ils furent reçus par le directeur M. le docteur Julien. Ces messieurs sont très favorablement impressionnés. On remonte en voiture pour se rendre au Sanatorium de Bleuliénoz. M. Mazel, maire, adjoint au maire et vice-président de l'administration charitable et M. Jean Philippe, ordonnateur, reçoivent les visiteurs et leur font les honneurs du magnifique établissement et de ses services : boulangerie et autres, si bien ordonnées.

Après une visite de l'établissement des bains, les membres de la commission sanitaire d'Armentières sont conduits au Sanatorium de la Bourgogne, où ils sont reçus par M. Lefebvre, notre ami Henri Lorthioir, conseiller général.

Les visiteurs se cachent pas leur admiration. La visite de l'œuvre de l'assistance par le travail a été également trouvée des plus intéressantes.

A ce moment, M. Richard, secrétaire général de la Préfecture, s'est joint au groupe des visiteurs qui se sont rendus à l'Abattoir-Modèle.

M. Dron, député-maire, a donné les renseignements les plus détaillés sur l'installation la production et la préparation du froid.

A un déjeuner intime chez M. le maire de Tourcoing, les visiteurs ont été conduits l'après-midi à l'Hospice Général rue d'Hovve. A comme à l'hôpital, ils se sont rendu compte du fonctionnement des fosses aériennes d'installation plus récente. M. Bézault, directeur de la Société générale d'Épuration à Paris, a donné des renseignements techniques et M. Jules Lahousse, économe-secrétaire des Hospices a présenté les résultats enregistrés au cours des diverses périodes d'observation.

De l'Hospice, les membres de la Commission sanitaire d'Armentières se sont rendus à l'usine à gaz et ont examiné les divers systèmes expérimentés pour l'épuration des eaux résiduaires d'une part et des eaux de peignage d'autre part. Un sont repartis vers 3 heures, emportant, un bon souvenir de leur visite.

Enseignement primaire. — PROMOTIONS DE CLASSE. — II. *Instituteurs.* — De la 2e classe à la 1re classe, au choix : Mmes Bouchez, Bonnement ; Delle Bia, Hénin-Liétard, rue Russe ; Mercier, Calais (Midi) ; Demailly, Pelves ; Masse-Chopin, St-Omer (Le Sergeant) ; Gonble, Lechelle ; Landry, Prévent ; Grimbert, Ancoisne ; Louise Delesse, Marconnelle ; Elise Wetzle, Raquin-les-Mines ; Soullard, Nordausques.

Mmes Duval, Pont-à-Vendin ; Lemort, Bourecq ; Mouton, Vis-en-Artois ; Lengiet, Cuinchy ; Leroy, Campagne-les-Wardrecques ; Dupuich, Marck ; Vitrin, Ligny-les-Aire ; Flanquart, Vieille-Chitteau ; Dhuyme, Saint-Léger ; Esilleane, Hamelincourt ; Revillion, Méricourt ; Baudelle, Camblain-l'Abbé ; Compiègne, Ardres.

De la 2e à la 2e classe. — 1° A l'ancienneté : Mmes Hachin, Bailleul-aux-Cornailles ; Denis-Fetler, Lebiez ; Lefebvre-Bayart, Harnes ; Gazet-Cathelain, Aire-sur-la-Lys ; Malfait, Douai ; Lenne-Lepelz, Deuvres (école maternelle) ; Guillement, Douvrin ; Hoyer, Brimeux ; Marie Lauds, Festubert ; Agrain-Leroy, Tincourt ; Marie Velle, Bruyère ; Dutandas, Douriez ; Lallart, Lévin (Condé).

Mmes Dupuis, Aire-Saint-Quentin ; Mallart, Lévin (Lamartine) ; Dumetz, Saint-Laurent-Blangy ; Molinaux, Aire-sur-la-Lys (école maternelle) ; Durant, Sangatte-les-Baraques ; Frelicz, Eperlecques ; Jacquart-Leclerc, Bruay (Marconnelle) ; Choquet, Deuvres ; Toursel, Rodincourt ; Georges, Boulogne (école Damrémont) ; Lemaire, Calais, rue de la Rivière ; Beauchin, Bruay (Haut-Pont) ; Rizet, Givenchy-en-Gohelle ; Bruyant, Saint-Omer (Haut-Pont) ; Lévin, Bourlhes ; Emma Bia, Hénin-Liétard (élle Russe).

2° Au choix : Mmes Morie Bégne, Calais (Victor-Hugo) ; Bienaimé, Béthune, avenue de la Gare ; Delmotte, Neuichâtel.

De la 2e à la 3e classe. — 1° A l'ancienneté : Mmes Guerlain, Wimereux ; Hannedouche-Carpentier, Lucon ; Marquilly, Calonne-sur-la-Lys ; Loiseaux, Saint-Martin-Boulogne ; Bouchez, Ecuemeret ; Lagrue, Vieil-Moutier, la Cotique ; Bertraud, Equeudesques ; Miroux, Deuvres, Carnoet ; Dennayer, Amiens (école maternelle) ; Tochet, Verton, Aroux-Godwet, Lacouture ; Lamane, Seilly-en-Ostrevent.

Mmes Debarcourt, Arras, rue de la Madeleine ; Lecomte-Specq, Lens, école Jeanne-d'Arc ; Thellier, Lestrem (décédée le 27 janvier) ; Richard-Bédé, Campagne-les-Hesdin ; Pruvost, Divin, école maternelle ; Dazin-Bouchez, Bruay (Marconcourt) ; Bayart, Eperlecques, Grandspetite ; Bézian, Pas-en-Artois ; Declerck, Boulogne, rue des Brosses ; Lefebvre, Lévin, Pl. Carpentier ; Sauvage-Gelfroy, à Moulle.

2° Au choix : Mmes Bigotte, Loison-sous-Lens ; Royen, Beuvry.

De la 3e à la 4e classe. — 1° A l'ancienneté : Mmes Dewidehem-Tellier, à Hucqueliers ; Dutuquois, Verquin ; Mathilde Chopin, Saint-Omer, rue le Sergeant ; Lemaire, Lumbres ; Lefebvre-Dehaye, Parenty ; Vitel, Estevelles ; Delattre, Richebourg-Saint-Venant ; Durand-Fichelle, Vermelles ; Favrin, Saint-Martin-Boulogne ; Lambard-Meurice, Hallaupen ; Vasst, Fulsieux ; Riquier, Richebourg-l'Avoué ; Masclef-Wacieux, Noyelles-sous-Lens ; Demarvel-Tailleur, Boulogne, rue de Brécqueque.

Mmes Montpetit, Calais, rue de la Rivière ; Duflos-Humbert, Boulogne, rue de Tivoli ; Remoni, Pronville ; Balavoine, Beauralis ; Marie Dubois, Rouches ; Eugénie Rebergue, Hermaville ; Grignon-Gobert, Boulogne (Sacrée) ; Hermine Delattre, Lillers (Rieux) ; Loche, Fauquembergues ; Banquard, Calais, rue Verte ; Demaire-Gornel, St-Omer, rue Courteville.

Mmes Brand, Aubigny-en-Artois ; Boucly-Lengiet, Ourton ; Caumartin, Calais, rue Gambetta ; Boulen-Lemaître, Drocourt ; Charlay, Monchy-Breton ; Bouchez-Blanchet, Dieuze ; Poulon, à Hinaire-Cottes ; Origne-Hatron, Rumilly ; Louise Vanart, Paffuel ; Lefranc, Saint-Marie-Kerque ; Bourgois-Vastel, Lens ; Goubet, Campagne ; Flamengt-Gale, Lens, école maternelle Rosalie ; Lopez-Villevielle, Calais, rue Gambetta.

Mmes Rose Lecoutre, Bray ; Hanne, Wavrans-sur-l'Aa ; Wachun, Bulleux ; Coppin-Perrier, Dandemont ; Cloet, Marcoing ; Mielier, Pichevin ; Brouette-Leleux, Saint-Omer, rue de Clairmarais ; Céline Bédeque, Wailly-Beaucamp ; Vaillant-Tourval, Avion ; Dubois, Calais, rue du Midi ; Roger-Blanocq, Wavrans-les-Eperlecques ; Lebond-Bourrez, Mont-Liébaut (élle Russe) ; Cuvelier, Coisnes ; Bec, Calais (pont Lottin).

Mmes Bécart-Royer, Saint-Nicolas-sur-l'Aa ; Boutleroy-Carouble, Blendecques ; Loir-Pullet, Arras, rue des Ecoles ; Quéto-Rousselle, Hibernent ; Angèle Bocquet, Acq ; Thuillier-Bocquet, Arras, rue de l'Avalanche ; Poyen-Lesieur, Souchez ; Duvalet-Lagrand, Lumbres ; Marie Bernard, Oblékerque ; Soudchal-Prouter, Bruay (Carnot) ; Leturgez-Fusilier, Etaples ; Brognart-Arquemier, Boulogne, rue Tivoli ; Caulron, Bavincourt.

Mmes Andrieux, Saint-Pierre ; Renon-Guffroy, Barlin ; Duclerc, Offrelium ; Delattre-Lebecq, St-Omer, rue des Tribunaux ; Beaurain, Noyelles-les-Humières ; Lagrasse, Zutkerque (Oslore) ; Mathilde Vervavaine, Fiefs ; Carlier-Henry, Calais, rue des Fleurs ; Odile Verjavaine, Calais (Fontinet-les), détachée à Fiefs ; Leury-Dustachelle, Hames-Boucres ; Dereudec, Nortkerque ; Leforne-Delaeaux, Crèche ; Fournier-Scribot, Boulogne, rue Guysle ; Jupille, Quiestède.

2° au choix : Mmes Thiery, Boubers-sur-Canche ; Nunez-Delacaze, Audinthun ; Wandomme, Longuède ; Martel, Calais, rue des Fleurs ; Derambure, Arras, rue de la Madeleine ; Lamaire, Pernes-en-Artois ; Delecaine, Hauteclocque ; Carpentier-Coste, Courrières ; Marie Herlin, Boulogne, rue de Constantine.

PETITS ÉCHOS RÉGIONAUX

ACCIDENTS

Wallers. — Mme Delwarde, 46 ans, est tombée d'un manège de chevaux de bois, sur lequel elle était montée avec des enfants. Elle a eu une jambe fracturée. Le guérison demandera au moins 3 mois.

DANS L'ARMÉE

La Mutualité dans l'armée. — Afin de régulariser le mouvement mutualiste qui depuis plusieurs années se manifeste dans l'armée, M. Chéron a soumis au ministre un projet de loi spécifiant dans quelles conditions pourraient se constituer des sociétés mutuelles composées de troupe et ayant d'officiers. Ces derniers, devenus eux-mêmes des praliquants, encourageraient d'autant mieux les hommes de leur grade, lesquels, au moment de la libération, ceux-ci accédernient plus volontiers aux diverses sociétés mutuelles civiles.

Légion d'honneur. — M. Colin, capitaine au 3e régiment de génie est inscrit au tableau de concours pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur avec le n° 27.

CHRONIQUE MINIÈRE

Section de Wingles

Les membres composant la commission de la section syndicale sont convoqués pour leur réunion le samedi 1 mai, à 7 heures du soir, chez le citoyen Petit, Ordre du jour : Félicitations à la commission syndicale pour l'organisation de la fête du 1er mai, fête des travailleurs, qui a été fort réussie ; revue de la comptabilité ; versement des cotisations des délégués pour remettre au bureau central.

Carnet du Lecteur

DEUIL

A Tourcoing. — M. le docteur Louis Brunel, a succombé hier matin dans sa quarante-neuvième année. Depuis un mois et demi environ, le docteur Brunel était originaire de Phalempin. Il exerçait la profession médicale à Tourcoing depuis longtemps, c'est-à-dire depuis 23 ans, son dévouement était notoire. La maladie qui vient de le faucher prématurément, l'urémie, suffit à elle seule à attester qu'il s'est dépensé sans souci de sa personne au service de ses malades. C'est à la même maladie que succomba il y a quelques années un autre membre dévoué du corps médical, M. le docteur Léon Deseyn. Mme Brunel a pendant un temps le syndicat des médecins de Tourcoing. Il fut pendant de longues années l'un des médecins du Bureau de Bienfaisance. Bien que ne comptant pas le défunt au nombre de nos amis politiques, nous rendons volontiers hommage à ses sentiments conciliant et libéral. C'est très sincèrement que nous déplorons sa disparition et que nous adressons à toute sa famille l'expression de nos condoléances émues.

A Saint-Nicolas-les-Arras. — Jeudi, à 10 heures, eut lieu à Saint-Nicolas-les-Arras, en présence d'une assistance nombreuse de parents et d'amis, les obsèques de Mme Louis Huyghe, veuve de M. Huyghe, professeur au collège d'Arras, mère de notre confrère, secrétaire à la rédaction du journal « L'Avenir », de Saint-Nicolas, M. Huyghe, maire de Saint-Nicolas, affirmait par sa présence, les sympathies dont jouissait la famille de M. Huyghe et ses familles. Nous adressons nos cordiales condoléances à MM. Huyghe père et fils.

Dernière Heure

CONSEIL DE CABINET

Paris, 3 mai.

Les ministres se sont réunis au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Clémenceau, en conseil de cabinet. Tous étaient présents, sauf M. Milliès-Lacroix. Il est envisagé les questions qui se poseront à l'occasion de la rentrée des Chambres et se sont mis d'accord sur l'attitude que le Gouvernement adoptera. Ils se réuniront demain samedi, en conseil, à l'Elysée.

Le conseil de cabinet était motivé par l'opposition faite par MM. Millerand et Briand au projet de loi préparé par M. Clémenceau au sujet de la Confédération Générale du Travail. Le président du conseil a reconnu la valeur des objections des ministres du Travail et de l'Instruction publique et, d'accord avec les autres membres du cabinet, il a décidé qu'aucun projet touchant au droit syndical ne serait déposé au Parlement.

LES LIMONADIERS PARISIENS REPRENNENT LE TRAVAIL

Paris, 3 mai.

Les limonadiers et restaurateurs, réunis en assemblée générale, ont voté un ordre du jour par lequel ils déclarent la cessation de la grève et décrètent la reprise du travail pour demain matin. Ils s'engagent à faire respecter les promesses que les patrons ont faites au cours de leur assemblée.

L'« Ogresse » est arrêtée

Châteauroux, 3 mai.

Le gendarmerie de Villedieu a reçu, ce soir, un télégramme du juge d'instruction de Châteauroux lui ordonnant d'arrêter l'ogresse », Jeanne Weber. Elle a'est alors rendue à Chambon et a appréhendé l'inculpée. Jeanne Weber s'a fait savant protestation. Elle s'est mise à pleurer. Au moment où elle pénétrait dans la gendarmerie de Villedieu, une scène touchante s'est produite : la petite Louise Bavouzet, la sœur de feu Marcel Weber, s'est mise aussitôt à Jeanne Weber, s'est jetée dans ses bras en pleurant. Jeanne Weber fut entraînée sans ajouter un mot.

La jeune fille aux jambes coupées

La contre-autopsie retardée. — Une pièce abandonnée

Paris, 3 mai.

Nous avons annoncé, hier, que le corps de la petite Berthe Foix avait été exhumé à la demande et transporté à la Morgue, où Mm. les docteurs Thoinot, Vibert et de Grissac devaient procéder, aujourd'hui à la contre-autopsie ordonnée par M. Mangin-Bocquet.

Ce matin, l'un des médecins légistes désignés par le juge, retenu par ses travaux et s'étant trouvé dans l'impossibilité de se rendre à la Morgue, a prié ses confrères de renvoyer à une date ultérieure les expériences qu'ils doivent faire au commun sur le corps de la jeune mutilée pour établir les causes de sa mort.

Il a été décidé, après entente, que la contre-autopsie ne serait pas faite avant fundi après-midi. Le greffier de la Morgue, M. Gaud, a donc reçu instructions pour que le corps de la petite Berthe Foix soit conservé dans l'appareil frigorifique où il a été placé après l'exhumation.

Dans le public, on continua à se passionner sur les hypothèses émises du crime ou du suicide. L'opinion la plus répandue est que la pauvre mitinette a été assassinée ; aussi, attend-on avec anxiété les résultats de la nouvelle autopsie. M. Mangin-Bocquat, en présence des controverses nombreuses suscitées, a cru devoir ordonner.

Dans le monde des savants, on est loin également de se désintéresser de la question. Ceux qui connaissent le docteur de Grissac qui, dans son rapport, conclut formellement à l'assassinat, savent avec quel soin méticuleux, avec quelle conscience, il a procédé aux expériences qui l'ont amené à se prononcer d'une façon si affirmative pour l'assassinat.

Le docteur de Grissac ne manquera pas de développer son opinion et les observations qui l'ont motivée, devant ses confrères. MM. les docteurs Thoinot et Vibert.

Si ces deux médecins légistes ont été désignés par M. Mangin-Bocquet, c'est qu'ils n'ont pas comme l'ont fait MM. Socquet et Courtois-Suffit, manifesté publiquement une opinion.

Les expériences qui vont être faites, les discussions contradictoires qu'elles soulèveront présentent donc un intérêt d'autant plus grand que les controverses sont plus nombreuses et passionnées. Les médecins légistes de Paris s'inclineront-ils devant les conclusions du médecin légiste de Versailles ? Telle est l'importante question que tant de personnes se posent en ce moment et dont la réponse est si impatiemment attendue.

Cependant le service de la sûreté ne reste pas inactif. Les recherches que M. Hamard, a entreprises, pour arriver à pénétrer le mystère de Saint-Cloud, se poursuivent avec la même activité. Toutes les pistes qui sont signalées sont vérifiées avec soin ; malheureusement, le plupart sont reconnues fausses et doivent, les unes après les autres, être abandonnées.

C'est ainsi que, avant-hier, M. Hamard était informé de la disparition d'une femme de mœurs légères, habitant Montmartre, qui aurait été, disait-on, en relations avec la jeune Berthe.

La disparition de cette femme ayant coïncidé avec la découverte du cadavre à Saint-Cloud, on en avait conclu que la disparue pouvait ne pas être étrangère au crime.

Or l'enquête faite par le chef de la Sûreté, sur cette piste, en a démontré l'inanité.

La fraude en matière..... d'adultère

Paris, 3 mai.

Les époux Novéras, tous d'une union sans charmes et sans intérêt, convinrent un jour de divorcer et décidèrent, paraît-il, que l'un d'eux se ferait « surprendre » par l'autre en flagrant délit d'adultère. Lequel s'offrirait aux coups de la justice ? On s'en remit au sort, qui désigna le mari.

Et donc, conformément au scénario qui aurait été arrêté, un commissaire de police fut requis de venir constater le flagrant délit d'adultère dont se plaint le mari et les témoins qui sont signalées sont vérifiées avec soin ; malheureusement, le plupart sont reconnues fausses et doivent, les unes après les autres, être abandonnées.

C'est ainsi que, avant-hier, M. Hamard était informé de la disparition d'une femme de mœurs légères, habitant Montmartre, qui aurait été, disait-on, en relations avec la jeune Berthe.

La disparition de cette femme ayant coïncidé avec la découverte du cadavre à Saint-Cloud, on en avait conclu que la disparue pouvait ne pas être étrangère au crime.

Or l'enquête faite par le chef de la Sûreté, sur cette piste, en a démontré l'inanité.

TERRIBLE DRAME DE LA FOLIE

Lyon, 3 mai.

Près de Lyon, Mme Peytel et son fils, âgé de 20 ans, ont été trouvés morts dans leurs lits, tués par un coup de fusil. Le crime est commis par le mari et père qui a été trouvé noyé dans un puits. Ce serait dans un accès de folie que le misérable aurait tué à coups de fusil sa femme et son fils. Il s'est noyé en se jetant dans une citerne.

MAIRE CONTRE ÉVÊQUE

Allocution d'un maire libre-penseur

Draguignan, 3 mai.

Nous avons signalé le conflit survenu entre le maire de Besse (Var) et l'évêque de Fréjus, qui refira le desservant de la commune parce que les cloches avaient sonné à un enterrement civil et que le maire se refusait à faire des excuses. Hier, un second enterrement civil avait lieu, celui d'une femme. Le maire fit encore sonner les cloches et, au cimetière, prononça l'allocution suivante :

L'excellente femme aux obsèques de laquelle nous assistons aujourd'hui était estimée de tous. J'adresse à sa famille éplorée nos sentiments de condoléance. Je félicite la population pour le calme imposant qu'elle a observé pendant les obsèques. Je félicite surtout les citoyennes vêtues en grand uniforme, qui ont rempli la majesté suprême de la mort, dont la grandeur ne saurait être augmentée par la présence des Dames, les nombreux groupes de libre pensée ont complété le cortège avec leurs drapeaux déployés, et j'ajouterai du dernier mot.

Nos cloches sont sonné pour ces obsèques civiles, elles ont sonné une première fois. Elles sonneront toujours. Elles ont jeté dans le ciel bleu les notes joyeuses du glas et d'un carillon : ce glas, c'était celui des vieilles croyances qui avaient barré nos pâtes ; ce carillon, c'était celui du triomphe du droit, du progrès humain et de la libération de la conscience humaine. Cette libération a un cri : celui de liberté ; un drapeau : celui de l'égalité ; un symbole : celui de la fraternité. Ceux avec ce cri, ceux ce drapeau, autour de ce symbole que le mouvement qui vous réunit a donné le plus glorieusement de la solidarité humaine.

LE SCANDALE DE CHERBOURG

Un coup de théâtre. — L'arrestation de la blanchisseuse

Cherbourg, 3 mai.

Un coup de théâtre vient de se produire au sujet de l'affaire Loblond, sur laquelle nous nous étendons longuement d'autre part.

Le parquet s'est rendu, ce soir, au lavoir de la Guéranderia et a procédé à l'arrestation de la blanchisseuse, Mme Pillet, qui a été écrouée.

Cette arrestation a été décidée à la suite d'une perquisition qui amena la découverte du petit cadavre. Mme Loblond et sa bonne ont subi un long interrogatoire.

Une expérience d'impôt sur le revenu

Albi, 3 mai.

En application du projet de M. Caillaux sur l'impôt sur le revenu, une expérience d'évaluation des propriétés non bâties vient d'avoir lieu dans la commune de Montdragon (Tarn). Les opérations, conduites par le contrôleur principal, ont été publiques. Elles ont eu lieu sans difficulté avec la complète collaboration des intéressés.

D'après les travaux, la valeur locative a été de 34,725 francs. Le revenu impossible n'étant que de 4/5 de la valeur locative était de 27.836 francs. Suivant le projet ministériel, l'Etat ne prend que 4 %, soit ici 1.113 francs.

Dans cette commune, l'Etat perçoit, en 1907, 2.682 francs, soit 1.570 francs de plus que le projet Caillaux. D'où la proportion moyenne du dégrèvement est de 58,5 %. Les résultats des opérations vont être transmis au Gouvernement.

Les espions de Bruxelles

Bruxelles, 3 mai.

Les journaux de l'après-midi considèrent comme impossible le maintien de l'attaché militaire allemand à Bruxelles. Il semble prouvé, disent-ils, que cet attaché a servi d'intermédiaire entre l'espion et les autorités allemandes, ce qui lui est strictement défendu.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 3 mai.

Obligations. — Bruxelles 1892 ... — Bruxelles 1905 92,37 — Anvers 1887 101,50 — Anvers 1905 100,50 — Gand 1895 82,...

Charbonnages. — Aéricrien 1052,... — Bascoup 84,... — Bois-d'Avroy 1050,... — Charbonnages Belges 690,... — Chevalleras ... — Couchillas - Nord 2200,... — Fontaine-l'Evêque 2195,... — Ham-sur-Sambre 940,... — Monceau-Fontaine 1245,... — Produits au Flénu ... — Rois de Charleroi 2485,...

Actrices — Cockerill 1095,... — Ougrée 1510,... — Providence 38 5,... — Sacre-bracke 9600,... — Zinc. — Asturiens des Mines 7410,... — Zinc de Silésie 1705,...

LILLE

Les Fêtes Universitaires

L'arrivée des délégués étrangers et nationaux

Malgré la pluie et la boue, une foule nombreuse s'étonnait vendredi dès trois heures de l'après-midi aux abords de la gare et dans la salle des Pas-Perdus, attendant l'arrivée des étudiants étrangers et nationaux qui viennent prendre part à Lille aux grandes fêtes universitaires organisées à l'occasion de l'inauguration de la Maison des Étudiants, du Bibliothèque universitaire, du Lycée de jeunes filles, du Musée bonnilier et du Gymnase de l'Œuvre d'éducation physique.

A l'intérieur de la gare, le hall couvert qui donne accès aux quais est envahi par les étudiants de l'Université de Lille. Peu à peu les curieux, en grand nombre, viennent se joindre à eux et c'est avec peine tant la foule est grande que les voyageurs se frayent un passage et que les employés de la gare peuvent accomplir leur service.

Une à une, au fur et à mesure de l'arrivée des trains, les bannières des diverses universités se groupent. Le coup d'œil est très pittoresque malgré la tristesse du temps pluvieux et malgré le manque de lumière. Les bannières, rouges, bleues, vertes, portant en lettres dorées les inscriptions, et les devises des étudiants : « Vive Labor ! Fiat lux ! Fiat lumpe ! etc. » sont déployées dans des centaines de têtes coiffées de bérets aux lisérés rouge vif, rouge clair ou vert, de casquettes vertes ou noires. Et toute cette foule agite aux sons de marches ou d'airs nationaux joués de temps à autre par la Fanfare Estudiantine.

Nous remarquons, dès quatre heures, les bannières des étudiants de Gand, Liège, Bruxelles, Mons. Voici celle de l'Université de Nancy, cravatée de rubans aux couleurs lorraines et alsaciennes.

Successivement débarquent les délégués des Universités anglaises : Londres, Birmingham, Aberdeen, Abersyhrith.

Les Anglais sont accueillis par de frénétiques Hip ! Hip ! Hourah ! auxquels ils répondent en agitant de la main leurs bérets ou leurs fanelles noires. Ils sont au nombre d'une dizaine. Plusieurs ont revêtu la classique robe noire des docteurs. Les Français se précipitent à leur rencontre et les débarrassent de leurs valises et des vêtements de voyage qu'ils portent pliés sur leurs bras. La Fanfare Estudiantine joue le « God Save the Queen » aux applaudissements de tous les assistants.

Les étudiants de Paris, d'Amiens, de Grenoble arrivent par le train suivant. Puis ce sont les Norvégiens. Pour sont accueillis avec les plus franches et les plus cordiales manifestations de sympathie.

Les choses se passent d'ailleurs le plus simplement et le plus fraternellement du monde. M. Dehrulle, président de l'Union des Étudiants de Lille, reçoit les arrivants au débouché des quais et après quelques paroles de bienvenue les conduit jusqu'au groupe principal et les place dans le cortège.

Voici quelles sont les Universités ou les villes qui seront représentées à Lille, pendant les fêtes universitaires et dont la plupart des délégués sont déjà arrivés. Les autres sont attendus dans la matinée de samedi : Louvain, Bruxelles, Gand, Liège, Namur, Gembloux, Londres, Birmingham, Aberdeen, Abersyhrith, Milan, Gênes, Copenhague, Christiania, Belgrade, Budapest, Paris, Amiens, Toulouse, Marseille, Dijon, Caen, Grenoble, Reims, Bordeaux.

A grand peine, dans la foule qui envahit les abords de la gare vers la rue de Tournai, le cortège des étudiants se forme. Musique en tête et au son de marches enthousiastes jouées par la Fanfare Estudiantine, les étudiants défilent par les rues Faidherbe, des Manneliers, la Grand'Place, les rues Neuve et de Béthune.

Au passage devant les locaux du « Progrès du Nord », les étudiants agitent leurs bérets et poussent d'énergiques vivats.

A la Maison des Étudiants

Après avoir traversé les places Richebé, de la République et la rue Nicolas-Leblanc, le cortège arrive rue de Valmy à la Maison des Étudiants. La réunion est immédiate et la meilleure camaraderie ne cesse d'y régner. Au milieu des chants et des cris de joie, la salle de spectacle est envahie. Les porteurs de bannières et les présidents des délégations viennent se grouper sur la tribune. Le président de l'Union des Étudiants de Lille, M. Debrulle, prend la parole. Il remercie en termes brefs et chaleureux les délégations étrangères et nationales qui sont venues participer aux fêtes universitaires. Il espère que le mauvais temps qui accueille les délégations cessera vite et que même s'il est possible, les étrangers n'en remporteront pas moins de Lille un très bon souvenir, grâce à l'accueil des camarades.

Ces paroles sont couvertes d'applaudissements. Puis chaque président de délégation prend la parole à son tour. Les présidents des délégations anglaise, hégeoise, danoise, belge, remercient de l'accueil fait à leurs camarades ; celui de la délégation parisienne apporte le salut cordial des étudiants de Paris et se proclame heureux d'assister à la fondation et à la mise en route d'une des plus belles œuvres universitaires. Les délégués de Gand annoncent l'arrivée samedi d'un nouveau groupe d'étudiants. Les médecins de Lyon, de Montpellier, de Paris se sont excusés de ne pouvoir venir. Les étudiants de l'œuvre utile qu'ils se proposent de faire. Amiens, toute petite école, n'a pas voulu cependant s'abstenir de se faire représenter aux fêtes.

Montpellier, Poitiers, Nancy, Reims, Bordeaux, Mons, Grenoble, Nantes, sont heureuse de participer à des belles fêtes et aux utiles travaux du Congrès. Toulouse constate qu'il n'est point besoin de soleil pour exercer l'hospitalité. Rennes ne peut faire présenter par un étudiant actuellement à Lille et regrette de n'avoir pas pu fournir une plus grosse délégation. Les pharmaciens de Paris ont un délégué. Ils espèrent que leurs efforts dans les travaux du Congrès seront d'un effet efficace sur tout ce qui concerne la corporation.

Les quelques paroles de chaque délégué sont accueillies par des bans formidables. Le président de l'Union de Lille s'est peiné si M. Debruille peut se faire entendre quand il annonce que le vin d'honneur est servi au sous-sol et qu'un u'a plus qu'à y descendre. Il rappelle également que cette fête est une fête de camaraderie et qu'il faut que d'y introduire des tendances politiques ou autres.

Les étudiants descendent donc au sous-sol. A ce moment arrivent les deux délégués strasbourgeois. Leur superbe costume fait sensation. Ils évoquent d'antiques seigneurs de moyen-âge avec leur culotte blanche, leurs hautes bottes vernies, leur dolman noir que traverse une écharpe orange, verte et noire à laquelle pend une épée à coquille énorme. Une toque gracieusement ornée d'une plume de même couleur que l'écharpe les coiffe. Une ovation leur est faite. Rapidement les flûtes de champagne sont bues puis les étudiants se séparent. Il est à ce moment 6 heures 20. Ils se retrouveront tout à l'heure pour la « grande vadrouille » aux flambeaux.

La grande retraite aux flambeaux

Les étudiants font preuve d'un grand stoïcisme. A 7 heures, sous une pluie torrentielle, la « retraite aux flambeaux » se forme devant la Maison des Etudiants, brillamment illuminée. Une foule nombreuse encombre la rue de Valmy. Dire que le cortège prend une forme imposante serait exagéré. Tant pis, la gaîté folle des étudiants fait surtout le charme de cette « vadrouille ». La « Fanfare Estudiantine » ouvre la marche, les lampions que la pluie étient, que la vent emporte, suivent parfois par de très jeunes gens qui s'amusent fort de leur malheureuse destinée.

En chœur, des centaines de voix reprennent le refrain des airs connus joués par la musique.

Mais le brouchar, sans s'occuper un instant de la pluie qui tombe de plus en plus, l'itinéraire annoncé est parcouru : Rues Solférino, d'Inkermann, place de la République, boulevard de la Liberté, rue Nationale, Grand'Place, rues des Manneliers, Faidherbe, place de la Gare, retour par la rue de Béthune, place de la République, rue Nicolas-Leblanc, place Philippe-Lebon.

Sur tout son parcours la « retraite » s'est lire la sympathie sympathique des passants. Malgré le tumpe abominable un public nombreux suivit jusqu'au bout le joyeux cortège. La retraite prit fin vers 10 heures et les étudiants rentrèrent à leur « Maison » pour la « soirée intime ».

Cette fête intime fut un concert très réussi. A 10 heures, la salle des Fêtes de la « Maison des Étudiants » commence à se remplir. Seuls les étudiants assistent à la soirée et, tout comme les spectateurs, ils applaudissent la plus franche camaraderie ne tarda pas à se faire sentir. Les délégués étrangers sont l'objet d'attentions particulières de la part des Lillois : les places des premiers rangs leur sont réservées. Vers 10 heures un quart, M. Debruille, président de l'Union, vient remercier ses camarades d'avoir affronté les rigueurs du temps et fait quand même la retraite aux flambeaux. Il adresse également des remerciements aux chanteurs qui veulent bien prêter leur concours à cette soirée d'inauguration.

Le concert commence aussitôt après. Les premiers applaudissements aux artistes de « Les Anglais sont Symphoniques de l'Union ». Puis vient Mlle Z. Hoibé, qui se crée un véritable triomphe avec « La Vivandière » et « Louise ». Bissée, rappelée, elle quitte la scène chargée d'une magnifique gerbe de fleurs. Les chansonniers Hippolyte Marinet et Charles Fallot, dans leurs œuvres ; M. Jacques Fumat, qui chante en ténor parfait, recueillent du chaleureux vivats. L'arrivée sur la scène de Mlle Paulette est salnée par un tonnerre de bravos. L'« Ouverture », la vieille chanson des étudiants de Lille « en pays flamand », obtient un succès très compréhensible et n'oublions pas l'Orchestre symphonique qui s'allira les félicitations de tous et contribua bien aussi, pour une grande part, à la réussite de cette soirée.

Ainsi se termine cette première journée des fêtes universitaires ; elle se termine dans la joie et l'espoir d'un travail fécond au Congrès du demain.

Une délégation

Une délégation d'étudiants hongrois est arrivée dans la nuit de vendredi. Elle a débarqué à minuit en gare de Lille.

Le programme de samedi

A dix heures : — Congrès national ; vérification des pouvoirs — Discussions des statuts de l'Union nationale. A l'issue du Congrès, visite du Musée de peinture et de sculpture et championnat international de tir au fusil de fleuret et de tir.

Midi. — Réception à l'Hôtel de Ville par la Municipalité. — Départ du Cortège. — Apéritif sur la Grande-Place.

Deux heures. — Congrès national ; bibliothèque générale. — Epreuves sportives : championnat international et national de tir.

Six heures. — A la Maison des Étudiants : distribution des prix des Concours sportifs. — Apéritif.

Huit heures et demie. — Représentation de gala à la Maison des Étudiants : « Fête offerte aux étudiants ; conférence par M. Mort de Lacroix », pièce en six actes en vers de Charles Richet, de l'Académie de médecine.

Minuit. — Punch ; fête intime à la Brasserie de l'Industrie.

UNE FAMILLE EMPOISONNÉE

à Saint-Maurice

Une découverte. — L'empoisonnement serait dû au gaz. — L'état des malades.

Le triste événement qui s'est produit jeudi chez les époux Tenier-Degand, rue Saint-Amé, a provoqué comme on le concoit une très vive émotion, et fait l'objet de nombreux commentaires. L'état des malades est aujourd'hui relativement satisfaisant. Arthur et Suzanne Tenier, en traitement à l'hôpital St-Sauveur, sont actuellement hors de danger. Il en est de même du jeune Louis, âgé de 3 ans. Seule la mère, toujours très faible, est encore alitée et sa guérison exigera des soins incessants.

Nous avons dit hier, rapportant exactement les déclarations que nous avaient été faites rue Saint-Amé, que l'empoisonnement était dû à l'absorption de thon et de sardines achetés quelques jours auparavant dans une épicerie de la rue Emile-Zola.

On aimet actuellement une autre hypothèse : celle de l'intoxication par les gaz. La décou